



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 09/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
48	32	33

Vote
A l'unanimité
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2023, le 9 Mars à 18:45, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni à la Maison du Village de Seugy, lieu extraordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 23/02/2023.

Présents : M. POIRIER Henri, M. DESSE Daniel, M. DUCLOS Jean-Noël, M. VARON Bernard, M. BELLELI Thierry, M. WROBLEWSKI Didier, M. TURBAN Jean-Claude, M. MULLER Patrick, M. DUFUMIER Dominique, M. LEDOUX Eric, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MANSOUX Michel, M. SPECQ André, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. FAUVIN Patrick, M. PIN Daniel, M. GAILDRAT Olivier, M. DREVILLE Gérard, M. BOCQUET Jean-Charles, Mme SAVY Marie-Laure, M. ALATI Jacques, Mme POLLET Clarisse, M. EPALLE Jean, M. THERRY Eric, M. DUFLOS Jérémy, M. BOUFFLET Pierre, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. FABRE Jacques, M. DESHAYES François, M. BRICHE Etienne, M. COLLOBER Ernest, M. CAZIEUX Jean-Marie
Suppléant(s) : M. BELLELI Thierry (de M. BUISSON Jean-Michel), M. WROBLEWSKI Didier (de M. GUEDON Eric), M. TURBAN Jean-Claude (de M. BARBAROSSA Raphaël)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BARBIER Jean-Michel à M. DESHAYES François

Excusé(s) : M. MOREL Cyril, M. BUISSON Jean-Michel M. MOULA Nicolas,

Absent(s) : M. GAUBOUR Jacques, M. ROUDEAU-COOPER Laurent, M. FERRACHAT Sébastien, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, Mme LOURME Sophie, M. DELECLUSE Thibault, Mme MALAQUIN Chantal, M. GUEDON Eric, M. COLLIN Eric, M. ABITANTE Nicolas, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël, M. DE NOAILLES Emmanuel

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri

2023-018 – Vote du compte administratif Eaux Usées de l'exercice de 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Président expose à l'assemblée par chapitre pour la section d'exploitation et d'investissement les conditions d'exécution du budget Eaux Usées de l'exercice 2022 faisant l'objet du Compte Administratif Eaux Usées 2022.

Conformément à la législation en vigueur, Monsieur Daniel DESSE, Président du syndicat quitte la séance pour le vote du compte administratif. Monsieur André SPECQ, désigné Président soumet au vote le compte administratif.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif Eaux Usées du Président et du Compte de Gestion du Trésorier du SGC de Garges les Gonesse,

Entendu l'exposé,

Le conseil syndical, siégeant sous la présidence de Monsieur André SPECQ,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (Monsieur DESSE ne prend pas part au vote)

- **ADOpte** le Compte Administratif de l'exercice 2022 tel qu'il est annexé à la présente délibération et arrêté comme suit :

En section d'investissement :

• Recettes.....	3 834 747.80 €
• Dépenses.....	4 860 112.72 €
• Report excédentaire	3 185 703.56 €
• Excédent.....	7 020.451.36 €
• Excédent d'investissement cumulé....	2 160 338.64 €

En section d'exploitation :

• Recettes.....	6 114 379.30 €
• Dépenses.....	6 140 918.41 €
• Excédent.....	331 169.00 €
• Excédent cumulé d'exploitation.....	304 629.98 €

- **DIT** que le résultat cumulé de clôture du compte administratif de 2022 (investissement + exploitation) se solde par un excédent cumulé de **2 464 968.62 €**

DONNE au Président pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 13/03/2023
Le Président

